



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

DROIT PUBLIC L1S1

Chapitre 1 : Qu'est-ce que le droit public ?

- Définition de droit → ensemble de règles de conduite socialement édictées et sanctionnées qui s'imposent aux membres de la société afin d'organiser leurs relations, cad la vie en société.
- Définition de société → réunion d'être humains vivant en groupe sous des règles communes.
- 3 caractéristiques du droit (phénomènes) :
 - Premier → un phénomène social.
 - devise latine → « Là où il y a une société, il y a du droit ».
 - postulat d'Aristote → l'Homme est un animal social => il a besoins de règles qui viennent réguler son comportement et ses relations.
 - 2 autres règles de conduite (différences et liens étroits (4) avec le droit) → la religion et la morale
 - Deuxième → un phénomène normatif.
 - étymologie de norme → vient du latin « norma » qui signifie « équerre, règle ».
 - la loi est-elle la même pour tous ? Dans quelle mesure s'applique-t-elle différemment et à qui ? → Loi concerne chacun et ne désigne personne en particulier. Elle peut s'adresser à une catégorie de personnes en particulier et parfois appliquer la discrimination positive.
 - Différence entre droit objectif et droit subjectif → le droit objectif est le droit général qui est censé traiter tout le monde de la même manière et ne vise personne en particulier ≠ les droits subjectifs sont des droits qui sont propres à une personne découlant du droit objectif.
 - Qu'est-ce que le syllogisme juridique (étapes) ? → Renvoie au caractère abstrait de la règle de droit => formulée de manière hypothétique et de façon à englober une variété de situations.
 - Troisième (critère spécifique) → un phénomène obligatoire.
 - phrase de Weber → qui possède le droit légitime de contraindre les individus ? → L'Etat est le seul à détenir le monopole de la contrainte et l'autorité sur les individus.
 - À qui délègue-t-il ce pouvoir (2) ?
 - Que se passe-t-il en cas de non-respect d'une loi ? → Sanction.
 - Des sanctions sont-elles toujours appliquées (2 exemples) ? → Non, le caractère obligatoire n'est pas équivalent à la sanction.
 - Qu'est-ce que le droit souple ? Quels sont ses avantages (2) ? → Droit souple : ensemble des règles ayant pour objet de modifier ou d'orienter les comportements de leurs destinataires en suscitant leur adhésion présentant un degré de formalisation et de structuration proche des règles juridiques obligatoires (ex : code éthique de d'une multinationale, directive de CSA).
- Définition du droit public → droit qui organise l'activité publique et encadre le pouvoir politique.
- Que fait le droit par rapport au pouvoir politique ? → Le droit organise le pouvoir politique.
- Définition du pouvoir politique → pouvoir qui s'exerce sur l'ensemble de la société et permet de commander tous les individus de façon légitime.
- Quel auteur et dans quel livre a montré la légitimité de l'Etat ? → Weber dans *Le Savant et le Politique*.
Quels types d'état oppose-t-il ?
À quoi vont servir les règles juridiques selon lui (du point de vue des individus mais aussi de l'Etat) ? → Cohésion sociale et équilibre au sein de la société.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- Que signifie la *res publica* ? → La chose publique = les biens ou affaires du peuple qui concernent tout le monde sans appartenir à personne directement.
Qu'est-ce que cela induit ? → Notion qui se transforme pour devenir l'intérêt général.
- Quelle est la différence entre l'approche libérale et l'approche républicaine de l'intérêt général et de l'intérêt individuel ? → L'approche libérale de l'intérêt général renvoie à la somme des intérêts individuels /= l'approche républicaine renvoie à la protection des intérêts communs.
Quels problèmes cela peut-il engendrer ? → Présence plus forte de l'Etat dans la société (=> Etat providence).
- Quelles sont les 2 grandes différences entre le droit public et le droit privé ? → Droit public est orienté vers la satisfaction d'intérêts collectifs et édicte des règles impératives d'ordre public /= droit privé est orienté vers satisfaction d'intérêts individuels et édicte des règles supplétives.
- Schéma des types de droit qu'englobent le droit public et le droit privé + schéma des 2 juridictions en France
- Qu'est-ce que le droit mixte ? → Ensemble de règles relevant du droit public et d'autres relevant du droit privé.
- La frontière entre droit public et droit privé est-elle strictement définie et imperméable ? → Non : on observe de plus en plus de secteurs où le droit privé s'applique et où le droit public prend de l'ampleur et inversement.
Dans quels pays (types) la frontière est-elle la plus marquée ? → Pays de tradition romano-germanique.
Quels sont les pays dans lesquels elle l'est beaucoup moins ? → Pays de Common Law.

Chapitre 2 : Qu'est-ce qu'un Etat ?

- Qu'est-ce que l'Etat ? (3) → l'Etat est le support du pouvoir politique.
- Quand est apparue la notion d'Etat (siècle, auteur, livre et ce que cela suppose) ?
- Quels sont les 3 éléments constitutifs de l'Etat ? Quel est le plus important ?
 - Premier : définition et 3 conséquences des frontières → Un territoire = espace géographique terrestre/maritime/aérien délimité par des frontières où l'Etat exerce son autorité.
 - Deuxième : définition, 2 catégories et droits associés + contre-exemples → Une population soumise aux mêmes normes : nationaux et étrangers (nationaux ont le droit de vote mais pas les étrangers).
 - Troisième : 4 types de pouvoir le caractérisant + 2 dimensions → La souveraineté (le plus important) avec : le pouvoir originaire, suprême, perpétuel et indivisible. Dimensions : interne et externe.
- Quel est le lien entre l'Etat et la nation ? → Il y a parfois des Etats-nations.
Quelle est la différence entre un Etat plurinational et un Etat-nation ? Citer des exemples → Etat plurinational : Etat composé d'une mosaïque de peuples (ethnie, religion, culture différente et pas toujours de sentiment d'appartenance) comme le Canada ou la Belgique /= Etat-nation : Etat composé d'une population homogène adhérant aux mêmes valeurs comme la France.
- Qu'est-ce que l'Etat de droit ? → Système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit.
Sur quoi est-il fondé (2 éléments) ? → La hiérarchie des normes (+) le principe de primauté du droit.
- Pyramide de Hans Kelsen



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- Pourquoi les actions de l'Etat sont-elles contrôlées en justice ? → Pour faire respecter l'Etat de droit.
Quels sont les 3 types de contrôle ? → Contrôle de légalité : l'administration de l'Etat doit respecter les lois adoptées par le Parlement (+) contrôle de constitutionnalité : les lois doivent respecter la Constitution (+) contrôle de conventionnalité : les lois doivent respecter les conventions internationales auxquelles l'Etat est partie.
- Quelles sont les 3 différentes formes d'Etat ?
 - Premier : type de pouvoir, déconcentration et décentralisation → l'Etat unitaire : toutes les compétences rattachées à la souveraineté de l'Etat sont assumées par lui-seul.
Déconcentration = manière de transmettre intégralement les instructions de l'Etat aux collectivités territoriales et de veiller à leur bonne application sur l'ensemble du territoire (il n'y a pas d'autonomie) ;
Décentralisation = Transfert des compétences administratives de l'Etat aux collectivités territoriales (elles ont plus d'autonomie).
 - Deuxième : possession et pratique du pouvoir (2 types, exemples), principes du fédéralisme, évolutions contemporaines (2) du fédéralisme, théorie des compétences implicites → L'Etat fédéral : Etat souverain composé d'autres Etats souverains qui ont leur propre constitution, leur propre système judiciaire et leur propre gouvernement.
Principe du fédéralisme = superposition des ordres juridiques et politiques (+) entités fédérées doivent pouvoir participer au pouvoir fédéral.
Evolutions contemporaines du fédéralisme = tendance à recentraliser (+) tendance à aménager le fédéralisme vers plus de coopération entre Etat fédéral et entités fédérées.
Théorie des compétences implicites = théorie selon laquelle quand on a un doute sur l'appartenance de la compétence, on suppose qu'elle appartient à l'Etat fédéral.
 - Troisième : type de pouvoir, de plus en plus revendiqué dans un pays en particulier, ce qui est maintenu, moyen de contrôle propre à ce type d'Etat, autre moyen de contrôle → L'Etat régional : Etat dans lequel une autonomie spécifique est reconnue à certaines régions (ex : Royaume-Uni). Une structure unitaire est maintenue. Le moyen de contrôle propre est le système judiciaire unique. Autre moyen de contrôle : la perception d'impôts.
- L'UE peut-elle être considérée comme un Etat fédéral ? → Non car pas de constitution.

Chapitre 3 : Les régimes politiques et la séparation des pouvoirs

- À quoi renvoie le régime politique ? → Régime politique renvoie à l'ensemble des éléments de droits et de faits qui permettent de rendre compte de l'organisation et du fonctionnement du pouvoir politique dans une société.
- Comment chaque Etat exerce-t-il son pouvoir politique ? → L'exercice du pouvoir est propre à chaque Etat => autant de régimes politiques que d'Etats.
- Quels sont les 2 modèles de régime politique ? Quel est leur fondement commun ? → Le régime parlementaire et le régime présidentiel fondés sur la séparation des pouvoirs.
- À quand remonte la théorie de la séparation des pouvoirs ? → Remonte au XV^{ème} siècle à l'échelle mondiale mais remonte au XVIII^{ème} siècle en France.
Dans quel article de la DDHC peut-on la retrouver ? → Article 16.
Quel est son objectif essentiel ? → Limiter le despotisme et l'arbitraire => limiter la puissance royale liberticide.
- Quelles sont alors les 3 divisions de la fonction de l'Etat ? → Fonction législative (+) fonction exécutive (+) fonction judiciaire.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- Que permet l'interdiction du cumul des pouvoirs ? → Limiter la puissance de l'Etat (+) éviter l'arbitraire et le despotisme (+) garantir les libertés.
- Quel pays l'a mis en place en premier ? → Royaume-Uni.
- Quels philosophes (2) sont les initiateurs de cette théorie en France ? → Locke et Montesquieu.
Que pensent-ils chacun ? → Locke = théorie anthropomorphique : le pouvoir législatif qui pense se distingue du pouvoir exécutif qui exécute / Montesquieu = admet qu'il existe une interdépendance entre les deux pouvoirs : « le pouvoir arrête le pouvoir » => autolimitation du pouvoir.
- De quelle manière la séparation des pouvoirs peut-elle être appliquée (2) ? Quel régime est associé à chaque méthode ? → Manière rigide (régime présidentiel) et manière souple (régime parlementaire).
- Quelles sont les particularités du régime présidentiel (3) ? → 1) Organes spécialisés dans leur fonction, 2) Organes indépendants les uns des autres, 3) Equilibre mutuel : check and balances.
Le président est-il prépondérant ? → Il n'y a pas de prépondérance du Président (égalité avec le pouvoir législatif).
Quel pays est caractéristique de ce type de régime ? → Les Etats-Unis.
Qui exerce le pouvoir exécutif ? → Le Président.
Qui exerce le pouvoir législatif ? → Le Congrès (= Sénat + Chambre des représentants).
Quelle est la limite du régime présidentiel ? → Le blocage politique => crise institutionnelle puisqu'il n'y a pas de moyen d'action des organes les uns sur les autres.
Quelle solution certains Etats mettent-ils en place ? → Assouplissement de la séparation stricte avec es aménagements inspirés du régime parlementaire.
Finalement, quel est le pouvoir le plus puissant et quelle capacité possède-t-il ? → Le pouvoir le plus puissant est le pouvoir judiciaire, qui est légitime.
- Quelles sont les particularités du régime parlementaire (interaction entre les différents pouvoirs, pouvoir exécutif importance du rôle du président, fondement de la collaboration etc.) ? → Les pouvoirs collaborent et dépendent les uns des autres => moyens d'action réciproques. Le pouvoir exécutif est bicéphale de manière qu'une tête reste en permanence au pouvoir (chef de l'Etat et chef de gouvernement).
Par qui le chef de gouvernement peut-il être renversé ? → Le Parlement ou le Président.
Quand cela s'est-il produit en France ? → 1962, le gouvernement Pompidou est renversé par l'assemblée Nationale.
Quelle est la contrepartie ? → L'exécutif peut dissoudre l'Assemblée Nationale.
En combien de chambre le législatif est-il divisé ? → 2 chambres = Sénat + Assemblée Nationale.
Quelle est la clé du régime parlementaire ? → La confiance politique du Gouvernement vis-à-vis du Parlement.
Quel est le rôle clé du gouvernement ? → Il procède de la majorité parlementaire et participe à la collaboration entre les différents pouvoirs.
Pourquoi est-il peu probable qu'il y ait une cohabitation à l'avenir ? → Calquer la durée du mandat présidentiel sur celle du mandat législatif.
- La théorie de la séparation des pouvoirs est-elle véridique ? → Pas vraiment, la réalité est plus nuancée car chaque régime politique a, dans un Etat donné, sa propre identité.
- Quelles sont les 2 formes intermédiaires de régimes politiques ?
 - Première : caractéristiques, raisons (2) pour lesquelles on le met en place (exemples) → Le régime d'Assemblée = l'exécutif est subordonné au pouvoir législatif comme au sortir de la 2GM en tant que modèle transitoire le temps de créer la nouvelle constitution ou résulter d'une perversion du régime parlementaire.
 - Deuxième : caractéristiques, élection du président, raison pour laquelle on parle de régime présidentiel ou semi-présidentiel → Le régime présidentiel = le chef de l'Etat prend le dessus sur le pouvoir législatif. Le



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

président est élu par le peuple selon le suffrage universel direct. On parle de régime présidentiel selon l'usage que le président de la Rep fait de son pouvoir et de sa légitimité démocratique.

- Comment le régime britannique est-il en réalité ? → Un gouvernement de cabinet.
Par qui est sélectionné le pouvoir exécutif (et en quoi consiste-il) ? → Premier ministre et ministres du cabinet sont sélectionnés parmi les membres élus de la Chambre des communes.
De quoi sont issus les membres du cabinet ? → Majorité Parlementaire.
À quoi appartiennent les députés majoritaires à la Chambre des communes et les membres du Cabinet ? → Au même parti politique.
- Comment le régime américain est-il en réalité ? → Il y a des moyens de pression d'un pouvoir sur un autre => pas totalement un régime présidentiel.
Sur qui (2) le chef d'Etat possède-t-il des moyens de pression ? Congrès et Cour suprême.
Combien de fois Barack Obama a-t-il émit son droit de veto par rapport à Roosevelt ? 12 pour Obama contre 365 pour Roosevelt.
À quelle condition le chef d'Etat peut-il être surmonté (donner 2 actions possibles et des exemples) ? → Surmonté par le pouvoir législatif avec la majorité des 2/3 dans chaque chambre (vote de budget et impeachment).
Sur qui (2) le Congrès possède-t-il des moyens de pression ? → Chef d'Etat et Cour Suprême.
Sur qui (2) la Cour suprême dispose-t-elle de moyens de pression ? → Congrès (invalider une loi) et sur le Chef de l'Etat (invalider ses actions).
Ainsi, sur quoi repose le régime américain ? → Bipartisme américain avec système assez souple.
- Schéma du système politique des USA (checks and balances).

Chapitre 5 : La constitution et le droit international

- À quoi renvoie une norme de référence (et que cela implique-t-il) ? → Règle juridiquement supérieure et qui s'impose à d'autres => renforce l'Etat.
Quel paradoxe cela entraîne-t-il ? → Difficultés d'articulation des normes entre elles.
- À quoi renvoie la constitution selon Marcel Prelot ? → Renvoie à tout ensemble de normes juridiques régissant l'organisation d'une quelconque collectivité humaine.
Que permet-elle (2) ? → Permet la cohésion dans la société et est fondamental.
Qui en est l'auteur (en théorie et en réalité) ? → Le pouvoir constituant = le peuple. Mais en réalité : elle est généralement confiée à des organes.
Quelle est l'étymologie de constitution ? → « Cumstatuere » = « établir ensemble ».
Quand et où apparaissent les premières constitutions modernes ? → En Corse au 18^{ème} siècle puis les Etats-Unis en 1787.
Grâce à quel mouvement et pourquoi ? Mouvement de constitutionalisme.
De quand date notre Constitution actuelle ? → 4 octobre 1958.
- Quelles sont les 2 conceptions à mélanger afin de bien définir la constitution ? →
 - Première : manière de définir la Constitution, buts (3), lien avec la séparation des pouvoirs, limites (2) → Approche matérielle = définit la constitution en fonction de son contenu. Buts = organiser l'Etat (+) définir l'exercice du pouvoir politique (+) mettre en lumière les droits et les libertés fondamentales des citoyens. Lien avec séparation des pouvoirs = « toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs et la mise en place d'une Constitution ». Limites = contenu des constitutions élargi (+) règles organisant l'Etat ne sont pas dans la constitution.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- Deuxième : manière de définir la Constitution, pyramide de Hans Kelsen et ce qu'elle permet → **Approche formelle = définit la constitution en fonction de sa valeur juridique (toute norme supérieure aux autres est considérée comme constitutionnelle). Pyramide de Hans Kelsen : toutes les règles doivent respecter celles qui sont au-dessus => permet d'éviter l'anarchie totale.**
- Quelles sont les différentes formes de Constitution ? → **Distinction rigide/souple et distinction écrite/coutumière.**
- Quelle est la différence entre Constitution rigide et souple ? → **Constitution souple = peut être révisée facilement != constitution rigide = nécessité le respect de procédures spécifiques pour la modifier.**
Quel type a-t-on en France ? → **Constitution rigide.**
Comment la Constitution peut-elle être révisée ? → **Par référendum ou par le Parlement avec une majorité des 3/5^{ème}.**
- Quelle est la différence entre Constitution écrite et coutumière ? → **Constitution coutumière = règles coutumières devenues juridiques au fil du temps grâce à l'usage et sans processus d'élaboration pour la mettre en place) != Constitution écrite = constitution formalisée dans un texte qui a fait l'objet d'un processus d'élaboration.**
Quels pays n'ont pas de Constitution écrite ? → **Arabie Saoudite, Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande.**
Au Royaume-Uni, quels sont les 4 textes fondamentaux régissant différents aspects de l'organisation et du fonctionnement des institutions ? → **Magna Carta (+) Bill of Rights (+) Parliament Act (+)**
Comment peut-on modifier une règle coutumière (exemple de la reine d'Angleterre) ? → **Il faut créer une nouvelle règle de droit.**
- Que se passe-t-il lorsqu'un Etat signe des traités internationaux ? → **Perturbation de l'ordre juridique interne.**
- Que régissent le droit international public et le droit international privé ? → **Droit international public = régit les relations entre Etats, organisations internationales et individus != Droit international privé = régit les relations entre les individus qui sont sur des territoires différents.**
À quoi correspondait le droit international à l'origine ? → **Droit international = droit de la guerre.**
À quoi s'intéresse-t-il désormais et que confère-t-il aux individus ? → **Il s'intéresse aujourd'hui aux individus et à leurs droits => les individus se voient reconnaître des droits par les traités internationaux.**
- Que se passe-t-il lorsque le droit international élargit son champ d'application (donner un exemple) ? → **Plus le droit international élargit son champ d'application, plus les points de rencontre entre le droit interne et le droit international vont se multiplier (ex : cour pénale internationale peut juger des individus pour les 4 grands crimes => France devra adapter sa constitution pour rentrer dans le traité de Rome).**
- Comment peut-on concilier les normes internes et les normes internationales (2 solutions) ? → **1) Le droit international prime => Etats qui ne respectent pas leurs engagements de droit international peuvent être condamnés, même si c'est pour respecter la constitution != 2) l'autorité du droit international n'est pas toujours évidente (=> modèles dualiste et moniste).**
- En quoi consiste le modèle dualiste (application des traités internationaux et leur champ, rapport de force entre droit interne et droit international, limites) ? → **Modèle dualiste = droit international et droit interne sont complètement distincts l'un de l'autre. Les traités internationaux ne s'appliquent pas directement mais doivent être transposés par une loi nationale comme au Royaume-Uni. Le droit international n'a de valeur que sur la scène internationale et non sur la scène nationale => droit interne > droit international.**
- En quoi consistent LES modèles monistes (application des traités internationaux et leur champ, rapport de force entre droit interne et droit international, limites) ? → **Les modèles monistes = le droit international et le droit interne ne font qu'un. L'application des traités internationaux est directe puisqu'ils ont une valeur supérieure à la loi (cf. article 55 constitution).**



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

Quelles sont les 3 théories monistes ? → Primauté du droit national (+) primauté du droit international : les règles internationales sont supérieures à toutes les règles nationales (+) primauté partielle du droit international : les règles internationales sont supérieures aux règles nationales sauf aux règles constitutionnelles.

En France, quel article (et de quel texte) avance que « *les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, (...)* » ? → Article 55 de la Constitution.

- Comment qualifie-t-on l'UE (du point de vue de son organisation internationale) et à quoi l'oppose-t-on (exemples de pays) ? → UE = organisation internationale d'intégration ≠ organisation internationale de coopération (USA, Conseil de l'Europe).
- À quoi sert la coopération ? → Protéger la souveraineté des Etats qui souhaitent s'associer.
À quoi sert l'intégration et que cela permet-il à l'UE ? → Permettre à des Etats de se réunir pour un but commun mais il y a un transfert de compétences : l'UE peut donc imposer des décisions à des Etats.
Sur quelles compétences les pays ont-ils abandonné leur souveraineté ? → Compétences comme la monnaie et le droit de douane.
Quel traité évoque cette idée et comment se nomme-t-elle ? → Traité de Rome de 1957 évoque l'idée de supranationalité.
- Quel organe juridictionnel possède l'UE ? → Le juge européen.
Depuis quand et avec quel arrêt (et que dit-il) ? → 1964 avec l'arrêt Costa => le droit communautaire prime sur le droit national.
Que se passe-t-il pourtant ? → Certains Etats cherchent à maintenir la supériorité de leur Constitution.
Pourquoi est-ce impossible ? → Car adoption d'un article constitutionnel qui marque leur adhésion à l'UE = clause d'intégration.
Qu'est-ce qu'une clause d'intégration ? → Ensemble d'articles qui prévoient les conditions d'acceptation d'un nouvel adhérent à l'UE et organisent le transfert de compétences : elles organisent l'articulation entre les différentes normes.
En quelle année et dans quel titre de la Constitution la France mentionne-t-elle cette clause de l'UE ? → En 1992, la France a consacré tout le titre 15 de la Constitution à la clause spécifique de l'UE.
- En quoi le principe de primauté consiste-il ? → Principe fondamental du droit européen consacré à la Cour de Justice de l'Union Européenne.
Qu'est-ce que le principe d'effet direct/d'application directe ? → Principe fondamental du droit européen consacré par la Cour de Justice de l'Union Européenne.
Pourtant, l'acceptation de la part des juridictions nationales (Conseil de l'Etat ou Conseil Constitutionnel) est-elle évidente ? → Non, la difficulté à reconnaître la primauté du droit de l'Union européenne sur la constitution française.
- Quand, pourquoi et par qui le Conseil de l'Europe a-t-il été créé ? Créé en 1949 par 10 Etats européens souhaitant créer une organisation internationale de coopération.
Combien de membres compte-t-il aujourd'hui ? → 47 membres.
Qu'a-t-il permis (donner un exemple) ? → Signatures de 220 traités qui ne sont pas imposés aux Etats membres (ex : Convention Européenne des Droits de l'Homme signée en 1950).
- En quelle année la CEDH a-t-elle été adoptée ? → 1950.
Que permet-elle ? → Protection européenne des droits de l'homme en reconnaissant des droits fondamentaux aux individus.
Qu'interdit-elle ? → Torture et emprisonnement arbitraire.
Qui en est bénéficiaire et le débiteur de l'obligation ? → Bénéficiaire = individu et débiteur = Etat.
Quel organe a-t-elle permis de créer ? → La Cour Européenne des Droits de l'Homme.
- Quel est le rôle de la Cour européenne des droits de l'Homme ? → Régler les litiges entre Etats et individus.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- Quels problèmes s'en suivent (donner 3 exemples de contentieux) ? → 1) CEDH interdit aux Etats d'expulser des individus terroristes vers des pays où ils sont susceptibles d'être torturés, 2) possibilité d'agir de manière extraterritoriale, 3) CEDH a condamné la France pour avoir pratiqué une politique de refus de transcription des actes de naissance des enfants nés à l'étranger dans cadre d'une gestation pour autrui.

Chapitre 6 : Le contrôle de constitutionnalité et la protection constitutionnelle des libertés et des droits fondamentaux

- Que permet le contrôle de constitutionnalité (2) ? → Vérifier si les lois, les actes de droit privé et les actes administratifs sont conformes à la constitution (+) faire respecter les compétences de chaque pouvoir.
Quelle est l'importance du juge constitutionnel ? → Pouvoir du juge constitutionnel très important : il intervient dans le fonctionnement des pouvoirs publics et peut s'immiscer dans le pouvoir judiciaire.
- Modèle américain :
 - Quand le contrôle de constitutionnalité (cc) est-il né aux USA (VS Europe) ? → 19^e siècle aux Etats-Unis et 1920 en Europe.
Qui peut l'exercer et pourquoi ? → Tous les juges américains.
Que met en place la Cour Suprême et en quelle année ? → CS estime que ce contrôle appartenait au pouvoir judiciaire => contrôle diffus de la constitutionnalité des lois en 1803.
Que cela permet-il ? → Quelque soit le procès, les individus peuvent à tout moment relever la non-conformité d'une loi à la Constitution.
Combien de non-conformités a-t-elle admis depuis ? → Une centaine.
Qu'est-ce que le contrôle diffus ? → Contrôle qui est exercé par l'ensemble des juridictions américaines.
Par quel(s) système(s) judiciaire(s) la justice constitutionnelle est-elle exercée ? → La justice des Etats fédérés (+) la justice fédérale.
 - L'inconstitutionnalité d'une loi soulevée lors d'un litige justifie-t-elle un traitement particulier du litige ? → Non => le doute de la constitutionnalité d'une loi ne peut apparaître qu'à l'occasion d'un litige entre 2 parties.
 - Qu'est-ce que l'exception d'inconstitutionnalité ? → L'inconstitutionnalité de la loi est soulevée au cours du litige par voie d'exception.
 - Quelles sont les 2 caractéristiques du cc ? → 1) Il s'exerce à posteriori : les juges ne peuvent se prononcer que sur des lois déjà entrées en vigueur, 2) il est concret puisque la question de constitutionnalité est examinée par les juges ordinaires à l'occasion d'un procès civil, pénal, commercial, administratif, fiscal entre 2 parties => il faut que la loi ait causé un dommage pour que le juge décide de sa non-conformité.
 - Quel moyen représente le cc (du point de vue du pouvoir des juges ordinaires) ? → Limiter le pouvoir des juges ordinaires exerçant ce contrôle.
 - Exemple de la ségrégation dans les écoles jusqu'aux 1960s → Etudiants de couleur ne pouvaient pas fréquenter les mêmes établissements que les blancs alors que la Cour Suprême autorisait un noir et un blanc à étudier dans le même établissement (malgré la loi qui l'interdisait) => Csa considéré que la loi était non-conforme.
- Modèle européen
 - Pourquoi refuse-t-on la mise en place d'un cc en 1789 ? → Car risque de limiter la mise en place de lois qui doivent être l'expression de la volonté du peuple.
 - Quels sont les premiers pays à le mettre en place, et quand ? → Dans les années 1920, Autriche et Tchécoslovaquie.
Quand se diffuse-t-il en Europe ? → Fin de la 2^{GM}.
En France ? → 1958.
Dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ? → Années 90.
 - Comment est rendue la justice constitutionnelle ? → Par une juridiction spécifique.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

Que possède le juge constitutionnel ? → Le juge constitutionnel a le monopole du contrôle de constitutionnalité des lois => plus de pouvoir que tout autre législateur.

Quels sont ses caractéristiques ? → Indépendant, impartial, rend des arrêts, peut annuler des lois => il reste une véritable juridiction.

Quelle expression (et de quel philosophe) utilisait-t-on pour qualifier le juge ? → « Bouche de la loi » par MONTESQUIEU.

- Quel est le statut des juridictions constitutionnelles ? → Statut constitutionnel.
- Pourquoi le modèle américain est-il rejeté (3) ? → Le contentieux existe même en l'absence de litige entre 2 parties => objet du procès est la question de la constitutionnalité de la loi (+) rôle du juge envisagé timidement dans le système de droit continental (+) double ordre de juridiction (administratif et judiciaire).
- Quels sont les 2 modes de cc ? → Contrôle à priori (+) contrôle a posteriori.
Quelles sont leurs caractéristiques (3) ? → Contrôle à priori : 1) a lieu avant la promulgation et l'entrée en vigueur de la loi, 2) la loi non promulguée n'a pu être à l'origine d'un litige, 3) le procès étant fait à la loi, le contrôle est indépendant de tout litige et se fait dans l'abstrait (+) Contrôle a posteriori : 1) a lieu après la promulgation et l'entrée en vigueur de la loi, 2) l'application de la loi a généré un litige entre 2 parties, 3) 2 litiges se superposent : le litige principal entre les 2 parties et le litige incident (le contrôle de constitutionnalité).
- En France, qui pouvait faire appel à la justice constitutionnelle de 1958 à 1974 puis de 1974 à 2008 ? → 1958-1974 : présidents de chaque assemblée + premier ministre / 1974-2008 : les députés de l'opposition.
- Qui crée quoi en 2008 et pourquoi ? → Création de la Question Prioritaire de Constitutionnalité.
Que cela permet-il et à quelle condition ? → Contrôle peut être fait avant ou après et l'inconstitutionnalité d'une loi peut être soulevée au cours d'un procès devant les juges ordinaires. Il faut absolument qu'une liberté fondamentale soit en danger.
Quelles lois ont été abrogées grâce à ça et pourquoi ? → Loi sur la garde à vue de 4 jours en cas d'escroquerie, loi d'hospitalisation d'office.
- Quel problème le juge constitutionnel rencontre-t-il désormais ? → Il se heurte à un contrôle bcp plus concret qu'avant.

- Quels pays s'inspirent du modèle USA ? → Les pays scandinaves.
Du modèle européen ? → Les pays africains.
Où peut-on trouver des modèles hybrides ? → Amérique du Sud.
- Pourquoi la question de la légitimité du juge constitutionnel fait-elle débat aujourd'hui (3 raisons) ? 1) Ses missions s'élargissent progressivement, 2) Le mode de désignation des juges pose question.
- Combien de juges possède la Cour Suprême ? → 9 juges.
Qui nomme son président (attention : nuance) ? → Président des Etats-Unis (il faut l'approbation du Sénat).
Pendant combien de temps les juges sont-ils nommés (attention : nuance) ? → A vie (où jusqu'à 90 ans).
Quel est le problème lié à leur nomination ? → Conservateurs contre libéraux.
- Combien de membres possède le Conseil Constitutionnel en France ? → 9 membres.
Pour combien de temps sont-ils élus et par qui ? → Pour 9 ans par Président de la République, Président de l'Assemblée Nationale et Président du Sénat.
Qui sont membres de droit ? → Les anciens chefs d'Etat.
Ainsi, quels problèmes cela engendre ? → Certains remettent en cause l'impartialité des membres de ce Conseil => peut créer des conflits d'intérêts.
Quelles modifications ont-elles été apportées en 2008 pour y remédier ? → Chambres peuvent s'opposer à une nomination avec une majorité des 3/5^{ème}.
Quelle est la différence avec la Cour Suprême ? → Pas au sommet d'une hiérarchie des tribunaux.
- Quel était le but initial du Conseil Constitutionnel (CC) à l'origine ? → Garantir la répartition des compétences.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

Quel est son rôle depuis (2) ? → 1) vérifier la régularité des élections (+) 2) garantir les droits fond et const.

- Qu'est-ce que le bloc de constitutionnalité ? → Articles et préambules (DDHC, Préambule de la C). Depuis quand existe-il ? → 1971.
- Quelles sont les limites au pouvoir du juge constitutionnel ?
 - Peut-on parler de "gouvernement de juges" ? Quels problèmes cela sous-entend ? → Oui => remise en cause de la légitimité du CC et de la CS (on parle de « coup d'Etat constitutionnel »).
 - Peut-on parler de normes supra-constitutionnelles limitant les pouvoirs du juge constitutionnel (internes et externes) ? →

Chapitre 7 : L'action de l'administration

- Quels sont les 2 points de vue permettant de définir l'administration ? Comment la définissent-ils alors ? Point de vue fonctionnel : toutes les activités ayant pour but de satisfaire l'intérêt général de la population nationale (+) Point de vue organique : toutes les personnes morales et physiques qui exercent des activités d'intérêt général.
Que permet l'administration ? → Permet le fonctionnement de l'Etat, CT et services pu.
Quelles sont ses missions (3) ? → Appliquer les lois, assurer le maintien de l'ordre public, gérer les services publics en gérant les activités d'intérêt général (directement ou indirectement).
Que s'est-il passé en 2007 ? En 2015 ? → 2007 : Révision Général des Politiques Publiques / 2015 : décentraliser le territoire en passer de 22 à 13 régions.
À quoi est rattachée et subordonnée l'Administration ? → Rattachée et subordonnée au pouvoir exécutif.
- Par quel intermédiaire l'administration agit-elle (quoi, définition, qui, caractéristiques) ?
 - Au niveau national (2) ; de quoi relève le décret relatif à l'Etat d'urgence ? → Administration d'Etat : gérer mission ad qui ont dimension nationale, par chef d'Etat, premier ministre et ministres (+) Administration décentralisée : permettre un relais des décisions ad prises par l'Administration centrale dans les CT / Etat d'urgence relève d'une mission administrative.
 - Au niveau des collectivités territoriales : que permettent-elles ? → Prendre décision autonomes adaptées aux exigences locales uniquement en matière administrative.
De quoi disposent les collectivités (3) ? → Personnalité juridique (+) autonomie matérielle et financière (+) des organes qui agissent en leur nom.
Que peuvent-elles faire ? → Prendre des actes administratifs obligatoires.
Quelle loi (et quand) a mis cela en place ?
 - Autres types d'organes (attention : publics ET privés) agissant au nom de l'Etat sans lui être subordonnés :
Noms → Etablissements Publics (+) Autorités Administratives Indépendantes (+) Organismes privés.
Buts/Caractéristiques → EP : personnes morales de droit public créées dans un but spécifique par l'Etat ou CT pour leur confier certaines de leurs tâches et missions (+) AAI : réguler certains secteurs de la vie sociale et de manière souple, c'est un contre-pouvoir (+) OP : certaines missions d'intérêts général de l'Etat leur sont confiées pour échapper à la rigidité des normes de droit public.
Exemples → EP : universités, hôpitaux, RATP, SNCF, musée du Louvre, office de tourisme, planning familial (+) AAI : CNIL, CSA, AMF (+) OP : fédérations sportives, fondations, entreprises de travaux publics pour la construction d'autoroutes.
Problèmes observés pour les organismes privés → délégation de la mission conduit à un contrôle limité de ces organismes privés.
- Qu'entend-t-on par "prérogatives de puissances publiques" ? → Pouvoir de commandement qui permettent à l'administration d'imposer sa volonté.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

À qui sont-elles remises et à qui n'appartiennent-elles pas ? → Remises aux autorités administratives mais n'appartiennent pas aux personnes privées (sauf exception).

- Quel est le principal moyen d'action de l'administration ? → Acte administratif unilatéral.
Que permet-il ? → Réglementer selon ses besoins des normes administratives existantes et adopter des règles juridiques créatrices de droits et d'obligations.
Quelles portées a-t-il ? → Générale et impersonnelle.
- De quel autre moyen l'administration dispose-t-elle ? → La technique des contrats.
Quelles sont ses caractéristiques (5) ? → Moyen d'action bilatéral qui suppose un échange de volontés et l'accord des parties (+) fort développement de la contractualisation au sein de l'administration (+) déséquilibre des parties (+) application de règles juridiques particulières (+) validité contrôlée par le juge administratif.
- Quelle est la différence entre fonction publique d'emploi et fonction publique de carrière ? Dans quels pays sont-elles chacune mises en place ? → USA et Canada : fonction publique d'emploi : l'Etat recrute au grès de ses besoins du personnel qui ne fait pas carrière dans la fonction publique (+) France : fonction publique de carrière : l'Etat emploie principalement un personnel qui va consacrer sa vie à la fonction publique.
- Quelle est la différence entre agent public et fonctionnaire ? → Agent public travaille dans secteur public mais possède un contrat de droit privé / un fonctionnaire travaille en permanence pour l'Etat.
Combien y a-t-il d'agents publics et de fonctionnaires en France ? → 5,5 millions d'agents publics dont 3,5 millions de fonctionnaires.
- Quelle est la différence entre fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale ? Quel pourcentage de fonctionnaires pour l'Etat, les collectivités territoriales et l'hosto ?
- Quels types de biens l'Administration peut-elle posséder ? → Biens publics et privés.
Dans quelle mesure ? → Biens publics sont inaliénables et imprescriptibles != biens privés peuvent être vendus.

Chapitre 8 : Les limites de l'action administrative

- Qu'est-ce qu'un Etat de droit ? → Etat dont les pouvoirs s'autolimitent selon 3 principes essentiels.
En quoi progresse-t-il par rapport à l'administration ? → Etat de droit progresse à mesure que l'administration voit son pouvoir limité.
- Quels sont les 3 principes limitant l'action administrative ?
 - Premier → le principe de la légalité
 - En quoi consiste-t-il ? → Vérifier que l'administration agit conformément au droit.
 - Exemple de Dieudonné
 - Que doit-il concilier ? → Concilier besoins de puissance publique de l'administration tout en limitant l'exercice de ce pouvoir.
 - Qu'impose-t-il à l'Administration (3) ? → 1) Respecter les règles juridiques (+) 2) obligation d'agir (+) 3) respecter à fois des règles constitutionnelles, des traités et des lois organiques.
De quelle(s) manière(s) ? → 1) l'Administration doit les respecter mais ne sont pas toutes exigeantes de la même manière : stricte conformité avec règle de droit (retirer permis de conduire) et simple compatibilité avec règle de droit (marge de manœuvre de l'administration) (+) 2) obligation d'agir : l'intervention de l'administration



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- pour appliquer certaines lois sous peine de sanction si elle n'a pas agi (+) 3) la jurisprudence compte bcp dans le droit administratif.
- Quelles sont les 4 sources de légalité ? → Sources normatives écrites (+) sources normatives non-écrites (+) sources individuelles écrites (+) sources individuelles non-écrites.
 - Quelles sont les 2 types d'exigences légales imposées à l'Administration ? → Exigence de légalité externe (+) exigence de légalité interne.
À quoi renvoient-elles chacune ? → Légalité externe : tout ce qui renvoie à la manière dont l'acte a été adopté (compétence des auteurs, forme de l'acte) (+) légalité interne : contenu (dispositif) et raisons juridiques et factuelles expliquant son contenu (motifs).
 - Qu'observe-t-on en étudiant la situation factuelle ? → Plus délicat, cela pose des questions pour savoir ce que l'on entend par ces concepts.
- Deuxième → le principe de responsabilité
 - Quand est-il établi et par quoi ? → En 1873, par l'arrêt Blanco.
À quoi est alors soumise l'Administration ? → Administration responsable des dommages qu'elle commet => doit réparer tout préjudice causé.
Quels sont ses 3 objectifs ? → Réparer, sanctionner, prévenir de nouveaux dommages.
Quel principe prévalait auparavant ? → Principe de l'irresponsabilité.
Qu'est-ce que cela montre ? → Montre un progrès de l'Etat de droit.
 - Quelles sont les 3 catégories (et leurs sous-ensembles éventuellement) de la responsabilité ? → Responsabilité pour faute de l'administration (ex : si médicaments sont mal prescrits dans un hôpital) (+) responsabilité sans faute, avec responsabilité pour risque (ex : méthode chirurgicale testée sur un patient) et rupture d'égalité (ex : autoroute qui passe par la propriété d'un individu) (+) responsabilité sans fait imputable à l'administration.
 - Quelles sont les modalités de réparation : qui doit payer (cas et distinction de la faute de service) et dans quels cas ? → Faute de service indemnisée par l'Administration.
 - Troisième : impact sur les actes administratifs et valeur juridique → le principe de sécurité juridique.

Chapitre 9 : Le contrôle juridictionnel de l'administration

- Par qui est exercé ce contrôle ? → Juge administratif qui n'est pas choisi.
Quelles sont ses caractéristiques ? → Permanent, indépendant et impartial.
Que fait-il et à quelle occasion ? → Tranche un litige en respectant les droits de la défense.
À quoi participe-t-il ? → Intervient pour tous litiges dans lequel une personne publique est en cause.
Pourquoi est-il si important ? → A grandement contribué à l'Etat de droit en France.
- Au nom de qui la justice est-elle toujours rendue ? → Au nom de l'Etat.
Que dit-on alors ? → Justice = une et indivisible.
Pourtant, combien d'ordres y a-t-il en France ? → Ordre judiciaire et ordre administratif.
Pourquoi le Conseil constitutionnel n'apparaît pas ? → Il est à part des ordres de juridiction, sa mission est très spécifique.
- Quelles sont les 3 étapes du processus d'indépendance totale de la justice administrative (dates, caractéristiques, créations, textes concernés etc) ? → 1^{ère} étape : justice retenue = séparation des autorités administratives et judiciaires (loi du 16-24 Août 1790 et décret du 16 fructidor an III (1793) (+) 2^{ème} étape : séparation de l'Administration active et l'Administration contentieuse (création du Conseil d'Etat en 1799 et des conseils de préfecture) (+) 3^{ème} étape : l'indépendance de la justice retenue à la justice déléguée = on sépare le Conseil d'Etat du chef de l'Etat (loi du 24 mai 1872 + fin de la théorie du Ministre-Juge).
Que se passe-t-il en 1889 ? → L'arrêt Kadot = fin de la théorie du ministre-juge => justice administrative indépendante de l'administration.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

- Que pose la Constitution ? → Règles de répartition.
Que se passe-t-il depuis 1987 ? → Tout procès fait à un acte administratif est jugé par un juge administratif.
Quelle est la nuance/l'exception ? → Si libertés individuelles, alors juge judiciaire.
- Quels sont les différents mécanismes de répartition des compétences ? → Constitution (+) la loi (+) la jurisprudence.
Quel est leur champ d'application ?
- Qui arbitre les conflits de compétences entre le juge administratif et le juge judiciaire ? → Le tribunal.
- Quelle est la caractéristique de cette répartition des compétences ? Qu'induit-elle ? → Répartition des compétences très morcelée et irrationnelle => dualité peut être remise en cause.
- Quels sont les 2 types de juridictions territoriales ?
 - Première : date de création, que remplace-t-elle ? → Les Tribunaux Administratifs : création en 1953 pour remplacer les Conseils de préfecture.
Qui la composent ? → Juges de droit commun du contentieux administratif en 1^{ère} instance.
Combien y en a-t-il en France ? → Une quarantaine.
 - Deuxième : date et raison de création, à quoi fait-elle appel ? → Les Cours Administratives d'Appel : création en 1987 pour faire appel des jugements des TA.
Dans quelle mesure le juge de 1^{ère} instance est impliqué ? → Uniquement dans certains actes (expropriations, fonction publique).
Combien y en a-t-il en France ? Dans quel(s) cas le saisit-on ? → Il y en a 9 en France. On les saisit dans le cas où le jugement fait par le tribunal administratif déplaît.
Où se rend-t-on si la décision nous déplaît ? → Cours de cassation devant le Conseil d'Etat.
- En quelle année le Conseil d'Etat a-t-il été créé ? → 1799.
À quelle position se trouve-t-il dans l'ordre administratif ? → Au sommet.
Quelle est la caractéristique des arrêts (décisions) qui y sont rendus ? → Arrêts ne sont pas susceptibles de recours.
Qu'assure le Conseil d'Etat ? →
- Quelles sont les 2 fonctions du Conseil d'Etat ?
 - Première → La fonction contentieuse.
Quoi ? → CE ne juge pas les faits de l'affaire mais juge si les tribunaux de l'échelon inférieur ont bien appliqué le droit.
Le Conseil d'Etat est-il souvent directement saisi ? → Non, seulement dans 6% des cas.
Dans quel cas peut-il être juge de 1^{ère} instance ? → Quand l'affaire n'est jugée qu'une fois par lui et lui seul.
 - Deuxième → La fonction consultative.
Quoi (depuis 2008 ntmt) ? → CE conseille le gouvernement et le parlement depuis 2008 sur un projet de loi.
2 conseillers ? → Conseiller du Gouvernement et conseiller du Parlement.
Nombre de sections consultatives ? → 6 sections consultatives.
- Pourquoi ces 2 fonctions sont-elles strictement séparées ? → Pour respecter le principe d'impartialité.
- Quelles sont les autres juridictions ? → Juridictions administratives spécialisées.
Sur quoi agissent-elles ? → Sur des thématiques particulières.
Dans quels domaines (2) ? → Domaine disciplinaire et domaine financier.
À qui doit être envoyée toute contestation d'une décision ? → Conseil d'Etat.
Dans quelle mesure les individus ne sont pas considérés comme des fonctionnaires ? → Individus ont garantis d'indépendance et d'impartialité.



Olivia HEBERT et Téo LELOUCH

Quel pouvoir possèdent-ils et quel droit doivent-ils respecter ? → Disposent d'un pouvoir de sanction mais doivent respecter les droits de la défense.

- **BONUS (pas mentionné dans les diapos 2018-2019)** : de quoi se compose le code de justice administrative (5) ? → 1) JA ne s'auto-saisit jamais (+) 2) il faut forcer l'administration à prendre une décision (+) 3) il faut un intérêt à agir (+) 4) 2 mois pour tenter une action (+) 5) la procédure est inquisitoire.

Quels sont les 3 recours possibles ? → 1) recours pour excès de pouvoir (+) 2) recours de plein contentieux/pleine juridiction (+) 3) procédure d'urgence.